

LA FORMATION

I- Généralité :

Concept qui tend à remplacer progressivement les termes d'**enseignement** ou d'**éducation** dans le langage courant.

Son usage traduit une évolution des usages et des pratiques en matière d'**insertion professionnelle** (prolongement des périodes d'apprentissage bien au-delà de l'**adolescence**).

La notion de formation **polysémique** renvoie à l'ensemble des connaissances générales, techniques et pratiques liées à l'exercice d'un **métier**, mais aussi aux **comportements, attitudes** et **dispositions** qui permettent l'**intégration** dans une **profession** et, plus généralement, dans l'ensemble des activités sociales. La formation est alors un élément décisif des processus de **socialisation**.

II- Législation :

La **législation** de 1971 sur l'obligation faite aux **entreprises** de participer financièrement à la formation de leur **personnel** fait intervenir de nouveaux partenaires dans le champ éducatif et offre juridiquement aux salariés qui le souhaitent la possibilité d'accroître leur niveau de **qualification**.

D'autres catégories, comme les **chômeurs** ou les jeunes, sont concernés par des mesures ou des dispositifs spécifiques.

En fait, l'accès à la formation **post-scolaire** donne lieu à des **inégalités**, dont certaines tiennent à des différenciations du **système productif** (taille des firmes, localisation géographique, type de branches...).

La sociologie de l'éducation s'est jusqu'ici peu intéressée à la formation continue, domaine de recherche pris en charge - pour une large part - la sociologie du travail. **Δ** Education (Sociologie de l'éducation).